SI Aménag. Hydraulique du MARQUENTERRE (Siren : 258004332)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rue
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/08/1997
Date d'effet	04/08/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Marc VOLANT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80120 RUE
Téléphone	
Fax	
Courriel	siahm@free.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 020
Densité moyenne	44,95

Périmètres

Nombre total de membres : 23

- Dont 23 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Arry (218000289)	201
80	Bernay-en-Ponthieu (218000834)	240
80	Crécy-en-Ponthieu (218002145)	1 548
80	Favières (218002905)	468
80	Fontaine-sur-Maye (218003135)	159
80	Forest-l'Abbaye (218003176)	308
80	Forest-Montiers (218003184)	421
80	Fort-Mahon-Plage (218003192)	1 253
80	Le Crotoy (218002202)	2 167
80	Machiel (218004711)	179
80	Machy (218004729)	132
80	Nampont (218005478)	243
80	Nouvion (218005650)	1 301
80	Noyelles-sur-Mer (218005676)	780
80	Ponthoile (218005981)	633
80	Quend (218006112)	1 427
80	Regnière-Ecluse (218006252)	133
80	Rue (218006484)	3 245
80	Saint-Quentin-en-Tourmont (218006716)	315
80	Vercourt (218007383)	104
80	Villers-sur-Authie (218007573)	450
80	Vironchaux (218007599)	449
80	Vron (218007664)	864

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique *Le syndicat a pour mission d¿apporter des réponses aux problèmes hydrauliques qui se posent : · Sur les bassins versants du Pendé, du Dien et de la Maye, sur la rive gauche de l¿Authie à l¿aval de « Pont à cailloux », et dans le périmètre des bas-champs du Marquenterre. · Sur les lits et les chenaux des cours d¿eau, énumérés en annexe 1 des statuts joints à l¿arrêté préfectoral du 2 juillet 2002. Les ouvrages et périmètres géographiques d¿interventions du syndicat, visés ci-dessus, sont matérialisés sur la carte jointe en annexe 2 des statuts annexés à l¿arrêté préfectoral du 2 juillet 2002. Il fait établir les études nécessaires : · A la lutte contre l¿érosion des sols et le ruissellement (à l¿exclusion des problèmes résultant du ruissellement d¿eaux issues de zones urbanisées) · A la préservation des capacités d¿écoulement et la*

régulation des niveaux des cours d¿eau · A la défense contre les débordements des cours d¿eau. Il n¿assure la maîtrise d¿ouvrage des travaux concourrant à ces actions que s¿ils présentent un intérêt général au sens de l¿article L.211-7 du Code de l¿Environnement. Il fait établir les études nécessaires à la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Il recherche les financements nécessaires à la réalisation des études et des travaux dont il assure la maîtrise d¿ouvrage. Il prend l¿initiative d¿organiser toute rencontre, réunion ou visite qu¿il juge utile au diagnostic d¿un problème hydraulique. Le syndicat peut effectuer des prestations de services (études, conseils techniques et administratifs, communication ¿) et des travaux relevant de ses domaines d¿actions (explicités ci-dessus) pour le compte d¿autres collectivités territoriales, non adhérentes au syndicat, à l¿extérieur de son périmètre dans les limites toutefois des bassins hydrographiques de la Maye, du Dien, du Pendé et des bas-champs du Marquenterre (voir carte en annexe 2 des statuts), et ce en conformité avec la réglementation en vigueur et moyennant la prise en charge par les collectivités bénéficiaires du coût des travaux ou de la prestation. Les conditions d¿intervention du syndicat seront définies par une convention passée avec ces collectivités.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	607 321

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)